

## Jean-Baptiste Say et l'économie de l'offre



« *Le premier auteur du continent à apprécier les principes de Smith à leur juste valeur et à les appliquer. [Jean-Baptiste Say] a fait plus que tous les autres économistes du continent pris ensemble pour recommander aux nations européennes les principes de ce système éclairé et bénéfique* ». [D. Ricardo, *On the Principles of Political Economy and Taxation*, London, John Murray, 1821, Third edition, Preface].

### Qui était Jean-Baptiste Say ?

La France n'est pas souvent citée comme le pays dont les citoyens et les gouvernements défendent vigoureusement l'idée de liberté des marchés, et pourtant c'est à la France qu'on doit l'expression la plus utilisée par les partisans du libre-échange : *le laissez-faire*. De nombreux auteurs français ont largement contribué aux 18<sup>ème</sup> et 19 siècles au développement de la science économique moderne et, parmi eux, Jean-Baptiste Say, qui est successivement apprenti à Londres, journaliste radical, soldat révolutionnaire à Valmy, Tribun sous le Consulat, auteur d'un traité d'économie, entrepreneur de l'industrie textile, pour enfin devenir le premier économiste universitaire français. [Sans jamais avoir obtenu de diplômes universitaires, ni bien entendu soutenu de « thèse », ce qui est absolument (et malheureusement) impensable de nos jours]...

---

#### **Encadré : l'histoire de l'expression *laissez-faire***

On raconte que Colbert, le plus célèbre ministre mercantiliste, demande un jour à un groupe d'hommes d'affaires « Que faut-il faire pour vous aider ? ». Le Gendre, un des marchands présents, lui répond : « Laissez-nous faire ». L'expression écrite se rencontre pour la première fois dans le *Journal Oeconomique*, 1751, et l'auteur anonyme - Le Marquis d'Argenson – ajoute : *'Pour gouverner mieux, il faudrait gouverner moins'*. L'expression traverse la Manche et elle est utilisée par Jeremy Bentham sous la forme “laissez-nous faire” dans son *Manual of Political Economy* de 1798. Bentham explique : « *la demande que l'agriculture, les manufacturiers et le commerce font aux gouvernements est aussi modeste et aussi raisonnable que celle que faisait Diogène : écarte-toi de mon soleil* ». Voir John Maynard Keynes, *The end of laissez-faire*, 1926.

---

Ce sont les événements politiques et économiques que la génération de Say doit endurer qui constituent la principale explication de cette carrière constamment différente : la Révolution française, les guerres de défense de la république, la Terreur, l'arrivée au pouvoir de Napoléon Bonaparte, la guerre économique avec la Grande-Bretagne, la chute de l'Empire et la Restauration de la monarchie. Ce n'est que seize ans après la publication de son *Traité d'économie politique* que Say obtient son premier poste stable d'enseignant.

Say est né en 1767 à Lyon dans une famille de négociants de tissus. Ses ancêtres huguenots sont originaires de Nîmes et ils doivent s'enfuir à Genève à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle lorsque la politique de tolérance envers les Protestants prend fin.

Les Say reviennent à Lyon au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, puis ils s'installent à Paris après la faillite de l'entreprise familiale.

En 1785, Jean-Baptiste et son jeune frère sont envoyés par leurs parents à Londres pour se familiariser comme apprentis avec les techniques commerciales modernes. De ce séjour en Angleterre, Jean-Baptiste Say rapporte une anecdote, en relation avec ses préoccupations au

moment où il écrit et tente de combattre la tendance de l'État à augmenter les impôts : "*Un jour je vis entre chez moi un couple de maçons avec des briques et du mortier. Je n'apercevais aucune réparation à faire ; mais j'avais deux fenêtres à ma chambre : le Parlement britannique ou plutôt le ministre venait de décréter l'impôt des portes et fenêtres et mon hôte ayant calculé qu'une fenêtre suffisait pour notre travail et notre toilette, il fit murer l'autre. Je réfléchis alors que j'aurais une jouissance de moins et que ma fenêtre murée ne rapporterait rien à la trésorerie. C'est peut-être la première de mes réflexions sur l'économie politique.*"

Revenu à Paris en 1787, Jean-Baptiste travaille dans un cabinet d'assurance dirigé par Etienne Clavière, un genevois radical qui joue un rôle important comme ministre des finances de la République dans la première période de la Révolution française avant que ne survienne la terreur jacobine. C'est à cette époque que Say découvre l'ouvrage d'Adam Smith *Wealth of Nations*. Lorsque commence la période révolutionnaire, J.-B. Say, qui a déjà écrit une courte pièce de théâtre et une brochure intitulée « De la liberté de la Presse » devient le collaborateur de Mirabeau au *Courrier de Provence*, l'un des premiers journaux que la révolution fait éclore. [Fondé en mai 1789 par Honoré-Gabriel Mirabeau (1749-1791), le *Courrier de Provence* paraît jusqu'à fin 1791].

En août 1792, Jean-Baptiste s'engage, au sein de la Compagnie des Arts, dans un bataillon de volontaires de l'armée révolutionnaire qui lutte en Champagne contre l'invasion prussienne. Démobilisé, Jean-Baptiste se marie en mai 1793 et il quitte Paris pendant la période de la Terreur, lorsqu'un gouvernement révolutionnaire est mis en place de juin 1793 à juillet 1794 et que les libertés fondamentales sont supprimées.

---

### **Encadré : Etienne Clavière et la Société des amis des Noirs**

Étienne Clavière (1735-1793), banquier genevois installé à Paris, député de l'Assemblée législative (1791) puis ministre des Finances (1792). Il préside la Société des amis des Noirs, créée le 19 février 1788, qui a pour but l'abolition immédiate de l'esclavage. Jean-Baptiste Say fait partie de l'association abolitionniste qui reprend les mêmes buts après la Révolution - la Société des Amis des Noirs et des colonies - entre décembre 1797 et mars 1799. Pendant la Terreur, Clavière partage le sort tragique des Girondins. Décrété d'arrestation le 2 juin 1793, il ne reçoit son acte d'accusation que le 8 décembre 1793 et il se suicide le jour même dans sa cellule.

---

De 1794 à 1800, Say collabore au grand journal anti-jacobin *La décade philosophique, littéraire et politique* dont il devient le rédacteur en chef.

Lors de la mise en place du Consulat, à la fin du Directoire, Say s'engage avec son frère pour lutter contre le retour de Robespierre et des Jacobins. En 1798, Bonaparte lui confie la préparation d'une bibliothèque portative qu'il compte emmener en Egypte. Puis le Premier Consul le nomme secrétaire-rédacteur de la commission législative chargée d'établir la Constitution de l'An VIII. En 1799, Say est nommé à la section des finances du Tribunat, une institution législative du Consulat. Bonaparte l'invite plusieurs fois à discuter en tête à tête.

La France est alors en guerre contre des monarchies européennes financées par la Grande-Bretagne, alors que les constitutions républicaines successives de 1793, 1795 et 1799 ont à faire face à d'importantes oppositions dans le pays.

La section des sciences morales et politiques de l'Institut s'intéresse donc à la question très rousseauiste de savoir quels sont « les moyens de réformer les mœurs d'une nation ».

Say répond en publiant en 1800 son premier ouvrage *Olbie, ou essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation* dans lequel il souligne l'importance de l'instruction et demande que le droit électoral soit accordé à ceux qui possèdent des connaissances en économie politique !

*Le Traité d'économie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses* est publié en 1803 à un moment peu opportun pour Say. Les relations se tendent avec Napoléon Bonaparte qui n'apprécie guère le contenu libéral du *Traité*. Pour Napoléon, « les économistes se contentent de systématiser des principes, qui

sont corrects en théorie, mais faux en pratique ». A cette affirmation péremptoire que partage souvent le grand public, Say répond en envoyant un exemplaire du *Traité* au Président américain Jefferson, accompagné d'une lettre dans laquelle Say écrit, en parlant des Etats- Unis : « *Les nations d'Europe vont voir le degré de bonheur que peut atteindre une société humaine qui pratique le bon sens dans sa législation, l'économie dans ses dépenses et la morale dans sa politique. Il ne sera plus possible alors de présenter des conseils éclairés comme étant de simples théories inapplicables* ».

Le Premier Consul demande instamment à Say de réviser le livre pour y introduire des commentaires favorables à la politique budgétaire gouvernementale et supprimer ses critiques des dépenses gouvernementales improductives. Say refuse et son livre ne sera pas republié en France avant la chute du dictateur. En 1804, Say est écarté du Tribunat et il commence à enseigner en cours du soir l'économie politique aux adultes dans le cadre du Conservatoire national des Arts et Métiers. Cet établissement d'enseignement de type nouveau a été créé en 1794 par Henri Grégoire. À l'origine, c'est un lieu de démonstration « pour l'emploi des outils et machines utiles aux arts et métiers ». En 1819, le gouvernement lui donne pour mission de délivrer « un enseignement public et gratuit pour l'application des sciences aux arts industriels ».

L'étape suivante de la carrière de Say a lieu dans le Pas-de-Calais où Say crée en 1806 avec son partenaire Isaac-Louis Grivel une filature de coton à Auchy-les-Hesdins. Jouant le rôle d'ingénieur, d'architecte et d'organisateur, Say développe l'entreprise qui utilise les machines les plus modernes venues d'Angleterre. Dès 1810, la manufacture emploie plusieurs centaines de personnes. Le blocus organisé en 1813 réduit très fortement l'arrivée de la matière première et l'entreprise connaît une phase difficile. Jean-Baptiste Say cède ses parts à son associé et revient à Paris avec sa femme et ses cinq enfants. [L'entreprise Filauchy fonctionne de façon ininterrompue jusqu'en 1989. Louis Say, frère cadet de Jean-Baptiste, est également créateur d'entreprise. La sucrerie Louis Say est fondée en 1814 et elle devient Béghin-Say en 1973].

Après la chute de Napoléon et la restauration de la monarchie avec Louis XVIII, Say peut publier la deuxième édition du *Traité* en 1814. A la demande du nouveau gouvernement français, il est alors envoyé en Angleterre pour examiner la situation de l'économie britannique. Pendant les quatre mois qu'il passe en Angleterre, Say rencontre James Mill, Jeremy Bentham, David Ricardo et William Godwin qui lui font part de leurs observations et de leurs critiques, et en particulier de leurs opinions négatives sur le maintien du monopole de la *East India Company* et du protectionnisme agricole symbolisé par les *Corn Laws*. De 1814 à 1822, David Ricardo et Jean-Baptiste Say correspondent à dix-sept reprises et Ricardo rencontre à nouveau Say en 1822 à l'occasion du « Grand Tour » qu'il fait en Europe.

Say n'aura pas l'occasion de se réjouir de la disparition de ces vestiges mercantilistes. Les *Corn Laws* ne sont abolies qu'en 1846 et la dissolution de la *East India Company* n'intervient qu'en 1858. « *Si plusieurs Etats modernes ont prospéré au milieu des entraves et des impôts, ce n'est pas en conséquence des impôts et des entraves, c'est malgré ces causes de découragement, et la prospérité de ces mêmes Etats serait bien plus grande s'ils avaient été assujettis à un régime plus éclairé* », écrit J.B. Say en évoquant successivement les Etats libres de l'Italie au Moyen-âge, les villes hanséatiques du nord de l'Europe et la Grande-Bretagne. [*Traité*, pp. 9-10].

Visitant l'université de Glasgow, Say demande à s'asseoir dans la chaire professorale qu'occupait Adam Smith. Une partie de son rapport de voyage est publiée sous le titre « *De l'Angleterre et des Anglais* » (1815). Say y décrit les inégalités de la société anglaise qu'il attribue à l'existence de l'aristocratie et de l'Eglise d'Angleterre. Say se considère comme révolutionnaire, c'est-à-dire quelqu'un qui défend les libertés obtenues en 1789, qui veille à

ce que n'apparaisse pas une nouvelle aristocratie et que la religion organisée perde son influence sur l'éducation. Say pense qu'il faudra des générations pour rendre la société vertueuse. Par « vertu », Say entend une société caractérisée par la frugalité et l'effort, le respect de la liberté des autres et l'adhésion à un code moral refusant le luxe et dédié au bien public. « *Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la valeur que les hommes attachent à une chose est proportionnée ou non à son utilité réelle. La juste appréciation des choses dépend du jugement, des lumières, des habitudes, des préjugés de ceux qui les apprécient. Une saine morale, des notions précises sur leurs véritables intérêts conduisent les hommes à une juste appréciation des biens* » explique-t-il dans le Discours préliminaire du *Traité d'économie politique*. Le rôle du gouvernement dans l'économie doit être limité à cause du risque de corruption des hommes politiques, mais les marchés et la « main invisible » ne conduisent pas spontanément à la vertu. Il faut donc enseigner à tous ceux qui font partie des groupes productifs de la société comment poursuivre leur intérêt personnel tout en menant une vie vertueuse. Ce n'est que lorsque cette révolution morale sera graduellement réalisée par la réduction des inégalités qu'il sera réellement possible d'appliquer le constitutionnalisme républicain.

De retour en France, Say commence à enseigner « les lois de l'économie politique » à l'Athénée, un établissement d'enseignement supérieur pour adultes, et il est nommé au conseil d'administration de la Société pour l'instruction élémentaire en 1816. Une chaire « d'économie industrielle » est créée en 1819 au Conservatoire national des Arts et Métiers, le terme étant choisi parce que certains membres du gouvernement pensent que le terme « économie politique » donnerait trop de prestige aux enseignants qui pourraient se servir de cette chaire pour critiquer les décisions gouvernementales. En 1830, Say qui continue à affirmer son opposition à la monarchie, au jacobinisme et au bonapartisme, est nommé titulaire de la première chaire d'économie politique au Collège de France. Il meurt en novembre 1832 quelques semaines après son cours inaugural. [On peut compléter cette évocation rapide de la vie de Say en consultant l'excellente biographie récente de Say, non encore traduite en français, Palmer, R. R., *J.B. Say : An Economist in Troubled Times*, Princeton University Press, 1997].

### ***Le Traité d'économie politique***

[Cinq éditions françaises du *Traité* sont publiées du vivant de Say, en 1803, 1814, 1817, 1819 et la dernière en 1826. La sixième édition est réalisée en 1841 par les soins de son fils Horace. L'ouvrage est disponible *online* : <http://gallica.bnf.fr/scripts/ConsultationTout.exe?O=NO05672&E=0>] [Le Président Thomas Jefferson écrit : « Jean-Baptiste Say a le mérite d'avoir produit un ouvrage tout à fait remarquable sur l'Economie politique. Son organisation est lumineuse, ses idées claires, son style lucide et il réussit à faire tenir le sujet dans la moitié du volume de l'ouvrage d'Adam Smith. Il faut ajouter à cela des progrès considérables dans la précision et le développement des principes », letter to Joseph Milligan, April 6, 1816].

Comme l'indique le sous-titre, l'ouvrage de Say est divisé en trois parties. La première partie traite de la production des richesses et elle comprend des chapitres traitant de ce qui serait considéré aujourd'hui comme des questions macroéconomiques et monétaires. C'est dans le chapitre XV de cette partie, intitulé « Des débouchés », qu'est expliquée la fameuse « loi des débouchés ». La deuxième partie traite de la distribution des richesses, du commerce et de la politique commerciale, de la population. La troisième partie traite de la consommation des richesses et de l'impôt. Say fait œuvre de pédagogue remarquable dans la définition du sujet et l'organisation interne de son *Traité* dont la structure ternaire – production, distribution, consommation – continue à être adoptée de nos jours.

### **Le Discours préliminaire**

## ***L'économie politique, la politique et la statistique***

Le Traité débute par une longue préface dans laquelle Jean-Baptiste Say rappelle et développe la distinction fondamentale introduite par Adam Smith entre l'*Economie politique* « qui enseigne comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses qui satisfont aux besoins des sociétés » et la *Politique* qui est « la science de l'organisation des sociétés (...) l'étude des principes qui constituent un bon gouvernement ».

Say n'est d'ailleurs pas content de la traduction anglaise que fait Charles Robert Princep de son *Traité*, car le traducteur a supprimé l'introduction, et il s'est permis d'inclure toute une série de notes critiques sans donner à l'auteur la possibilité d'y répondre. Say écrit poliment à Princep pour le remercier de ses efforts, mais il exprime sa déception quant à la décision de supprimer le préambule.

*« Je ne comprends pas pourquoi vous avez supposé qu'une introduction qui explique quels sont les objectifs de l'économie politique, qui répond aux objections qui lui sont faites comme domaine scientifique, qui montre quels sont ses avantages pour l'humanité et qui propose une brève histoire de ses progrès ne présenterait aucun intérêt pour les lecteurs d'un livre consacré à l'économie politique. Les professeurs qui utilisent l'ouvrage en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Russie, en Suède et en Hollande ne partagent pas votre opinion. »*

Say reconnaît que le développement économique et la démocratie politique ne sont pas nécessairement liés : *« Les richesses sont essentiellement indépendantes de l'organisation politique. Sous toutes les formes de gouvernement, un état peut prospérer, s'il est bien administré. On a vu des nations s'enrichir sous des monarques absolus : on en a vu se ruiner sous des conseils populaires »*. Mais il ajoute aussitôt qu' *« indirectement, la liberté politique est plus favorable au développement des richesses, de même qu'elle est plus favorable à l'instruction »*.

Say explique ensuite la différence entre *« l'économie politique, qui est une science expérimentale qui expose des lois générales et les éclaire par des exemples »* et *« la statistique, qui n'est qu'une science descriptive, qui ne nous fait connaître que des faits arrivés »*.

## ***La quasi-inutilité des mathématiques en économie***

La distinction entre science expérimentale et science descriptive permet à Say d'exprimer de sérieuses réserves sur l'usage des mathématiques et des statistiques en économie politique. Il craint que les mathématiques, au lieu de servir la discipline comme utile instrument d'analyse, n'en viennent à déterminer sa méthodologie et son domaine de recherche. Cette opposition à l'utilisation inconsidérée des mathématiques et des statistiques en économie semble contraster avec la fascination de Say pour la méthode inductive de recherche et pour la science en général : *« la méthode expérimentale, qui consiste essentiellement à n'admettre comme vrais que les faits dont l'observation et l'expérience ont démontré la réalité, et comme des vérités constantes que les conclusions qu'on peut en tirer naturellement ; ce qui exclut totalement ces préjugés, ces autorités qui, en science comme en morale, en littérature comme en administration, viennent s'interposer entre l'homme et la vérité. »*. Friedrich Hayek utilise à ce propos le terme « scientisme » « pour décrire l'attitude qui consiste à appliquer de façon mécanique et non critique des méthodes de pensée à des domaines qui sont différents de ceux dans lesquelles ces méthodes ont été formées ». [Friedrich Hayek, *The Counter-Revolution of Science: Studies in the Abuse of Reason*, Free Press, 1952, p. 16].

L'explication du rejet par J.B. Say de la primauté des mathématiques en économie tient au fait que, selon lui, les comportements humains sont imprévisibles :

« L'économie politique, de même que les sciences exactes, se composent d'un petit nombre de principes fondamentaux et d'un grand nombre de corollaires, ou déductions de ces principes (...) Mais ce serait vainement qu'on s'imaginerait donner plus de précision et une marche plus sûre à cette science, en appliquant les mathématiques à la solution de ses problèmes. Les valeurs et les quantités dont elle s'occupe, étant susceptibles de plus et de moins, sembleraient devoir entrer dans le domaine des mathématiques ; mais elles sont en même temps soumises à l'influence des facultés, des besoins, des volontés des hommes ; on ne peut pas apprécier rigoureusement leur influence ; de là l'impossibilité d'y trouver des données suffisamment exactes pour en faire la base d'un calcul. »

Say donne un exemple qui, selon lui, montre cette impossibilité : « On sait, par exemple, que le prix d'une marchandise est d'autant plus élevé qu'elle est offerte en moins grande quantité relativement à la quantité qu'on en demande ; mais pour déterminer d'après cette règle le prix auquel se vendront les vins l'année prochaine, quelle foule de données ne faudrait-il pas réunir ! » [J.B. Say, *Traité*, 6<sup>ème</sup> édition, p. 14].

### **Say, disciple et critique d'Adam Smith**

Say se considère avant tout comme un disciple d'Adam Smith qu'il cite à de très nombreuses reprises. Après avoir brossé une rétrospective des écrits économiques depuis Platon et Aristote, Say n'hésite pas à affirmer : « Lorsqu'on lit Smith comme il mérite d'être lu, on s'aperçoit qu'il n'y avait pas avant lui d'économie politique. » [*Traité*, p. 29].

L'admiration de Say pour la *Richesse des Nations*, l'œuvre maîtresse de Smith, est parfois considérée comme excessive par des commentateurs qui n'hésitent pas à le qualifier de simple « vulgarisateur » qui « popularise » l'économiste écossais. Marx, qui connaît bien l'impact du *Traité* dans la communauté scientifique internationale, n'hésite pas à traiter Say d'« imbécile qui a superficiellement condensé l'économie en un manuel (...) un homme d'affaires qui a popularisé et vulgarisé les théories d'Adam Smith dans son *Traité d'économie politique* ».

La réalité est beaucoup plus nuancée. Say n'hésite pas à critiquer Smith quant à la forme de son livre, son manque de clarté, ses longues digressions, et il identifie et corrige quatre erreurs qui figurent dans la *Richesse des Nations* :

- l'adoption de la théorie de la valeur-travail,
- une définition trop restreinte de la richesse qui omet « les talents humains » - « De deux personnes également dépourvues de biens, celle qui a le plus de talent est moins pauvre que l'autre. Celle qui a acquis un talent au prix d'un sacrifice annuel, jouit d'un capital accumulé », [*Traité*, p. 34] -,
- l'absence de distinction entre la consommation productive (les investissements qui proviennent de l'épargne) et la consommation improductive,
- la minimisation du rôle du commerce :

« Après avoir montré les progrès que l'économie politique doit à Smith, il ne sera peut-être pas inutile d'indiquer aussi quelques-uns des points sur lesquels il paraît s'être trompé, et de ceux qu'il a laissés à éclaircir (...) Il attribue au seul travail de l'homme le pouvoir de produire des valeurs (...) [Il réserve] exclusivement le nom de richesses aux valeurs fixées dans des substances matérielles (...) Il ne donne que des idées confuses sur la manière dont le commerce est productif » [*Traité*, pp. 32-35]

Malgré les réserves qu'exprime Say sur l'œuvre de Smith, « on n'avait pas encore [avant les *Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations*] de véritable *Traité d'économie politique* ; on n'avait point d'ouvrage où de bonnes observations fussent ramenées à des principes généraux qui pussent être avoués de tous les hommes judicieux. »

### **Say et les abstractions ricardiennes**

Reprenant l'idée selon laquelle l'économie politique est une science expérimentale, toute entière fondée sur des faits, Say critique vivement les constructions sophistiquées « qui font de la métaphysique sur l'économie politique » et qui « imitent les scholastiques du Moyen- âge, qui discutaient sur des mots, au lieu de discuter sur des choses, et qui prouvaient tout, hors la vérité.

»

Ce sont les raisonnements ricardiens qui sont particulièrement visés par Say :

*« La meilleure dialectique aussi bien que le calcul le plus exact, s'ils partent d'une donnée incertaine, arrivent à des résultats douteux (...) Il est impossible de se dissimuler que Ricardo a fondé un principe sur une argumentation discutable, lorsqu'il a dit que le revenu des propriétaires fonciers ne fait pas partie du prix des choses. De ce principe, il tire plusieurs conséquences, de ces conséquences il en tire d'autres, comme si elles étaient des faits constants (...) Dans les faits, les résultats obtenus par l'auteur anglais sont fréquemment démentis par l'expérience » [Traité, pp. 32-35].*

Cette critique sévère des raisonnements abstraits n'empêche pas Say de reconnaître que ce sont surtout les disciples de Ricardo qui sont coupables de cette dérive de l'économie politique :

*« Peut-être est-on fondé à reprocher à Ricardo de raisonner quelquefois sur des principes abstraits auxquels il donne trop de généralité. [Mais] Ricardo est fidèle à la méthode expérimentale dans plusieurs parties de ses ouvrages, notamment dans ses brochures sur les monnaies, où il s'est tenu au plus près des faits, parce qu'il avait pour objet d'éclaircir des questions de fait (...) Depuis la mort de Ricardo, cet auteur a fait secte. Ses partisans ont prétendu qu'il avait changé la face de la science, comme si l'on pouvait changer des faits décrits et caractérisés, à moins de prouver qu'ils sont faux ; ce que Ricardo n'a pas fait ni pu faire. » [Traité, pp. 40-41].*

### ***Les espérances marchent de front avec les obstacles***

Jean-Baptiste Say est convaincu qu'il est nécessaire « que les particuliers connaissent les principes de l'économie politique », car, dans le cas contraire, « il n'y a point dans la nation d'opinion arrêtée sur les causes de la prospérité publique (...) et le vaisseau français est exposé à des changements de manœuvres dont il a souffert si cruellement. ».

Malheureusement, dit-il, « la principale vocation des auteurs [d'économie politique] est de donner des conseils à l'autorité, et, comme ils sont loin d'être d'accord entre eux, qu'ils connaissent fort imparfaitement les faits, leur liaison et leurs conséquences, on les regarde comme des rêveurs du bien public. »

Jean-Baptiste Say reste toutefois fondamentalement optimiste, car « on enseigne l'économie politique partout où l'on fait quelque cas des lumières » et, surtout, même si « sur dix mille personnes, on en trouve deux, une peut-être qui ait quelque teinture de ces connaissances », « le cercle de nos idées s'étend, d'abord chez les hommes qui savent observer et penser, et par suite, chez tout le monde. ».

Paradoxalement, ce sont en définitive les difficultés économiques qui entraînent une prise de conscience collective de la nécessité de changer de direction :

*« Ce qui a surtout contribué aux progrès de l'économie politique, ce sont les circonstances graves dans lesquelles le monde civilisé s'est trouvé enveloppé depuis quarante ans. Les dépenses des gouvernements se sont accrues à un point scandaleux (...) Des contributions énormes, levées sur les peuples sous des prétextes plus ou moins spécieux, n'ayant pas même été suffisantes, il a fallu avoir recours au crédit ; pour obtenir du crédit, il a fallu montrer les besoins comme les ressources des états ; et la publicité de leurs comptes, la*



*nécessité de justifier aux yeux du public les actes de l'administration, ont produit dans la politique une révolution morale dont la marche ne peut plus s'arrêter.* » [Traité, p. 53].

**Le rejet de la théorie de la valeur-travail** « Le principe explicatif fondamental de tout système de théorie économique est toujours une théorie de la valeur » explique Schumpeter. *Ten Great Economists*, London, George Allen & Unwin, 1952, p. 151.

Le *Traité* est le premier ouvrage économique à expliquer aussi clairement que les marchandises n'ont de la valeur que parce qu'elles sont utiles :

*« La valeur que les hommes attachent aux choses, a son premier fondement dans l'usage qu'ils peuvent en faire (...) Si les hommes attachent de la valeur à une chose, c'est en raison de ses usages : ce qui n'est bon à rien, ils n'y mettent aucun prix. Cette faculté qu'ont certaines choses de pouvoir satisfaire aux besoins des hommes, qu'on me permette de la nommer utilité. Créer des objets qui ont une utilité quelconque, c'est créer des richesses, puisque l'utilité de ces choses est le premier fondement de leur valeur, et que leur valeur est de la richesse. »* [Traité, p. 57].

A la différence de la grande majorité des économistes de son époque, Say montre que les productions immatérielles - les services - sont utiles :

*« La production n'est point une production de matière, mais une création d'utilité. Elle ne se mesure point suivant la longueur, le volume ou le poids du produit, mais suivant l'utilité qu'on lui a donnée (...) Lorsqu'un homme vend à un autre un produit quelconque, il lui vend l'utilité qu'il y a dans ce produit ; l'acheteur ne l'achète qu'à cause de son utilité, de l'usage qu'il peut en faire. »* [Traité, p. 57].

Say insiste sur le fait que le coût de production, à lui seul, ne détermine pas le prix et que l'intensité de la demande permet de comprendre pourquoi le prix s'élève. Il prend comme exemple les produits agricoles, mais son raisonnement pourrait tout aussi bien s'appliquer de nos jours aux produits pétroliers :

*« Ce ne sont pas les frais que l'on fait pour le produire, qui déterminent le prix que le consommateur consent à y mettre : c'est uniquement son utilité (...) C'est la même fausse conception de l'origine des valeurs qui sert de doctrine à David Ricardo sur le revenu des terres (the rent of land). Il prétend que ce sont les frais qu'on est obligé de faire pour cultiver les plus mauvaises terres, qui font qu'on paie un fermage pour les meilleures, alors que ce sont les besoins de la société qui font naître la demande des produits agricoles et en élèvent le prix assez haut pour que les fermiers trouvent du profit à payer au propriétaire le droit de cultiver sa terre. »* [Traité, pp. 57-58].

Dans une longue lettre sévère adressée au traducteur anglais de son *Traité*, Say répond de façon détaillée aux critiques que celui-ci a formulées à l'égard de la théorie de la valeur-utilité :

1) *« Les coûts de production ne constituent pas le fondement des prix ; le fondement se trouve uniquement dans le besoin qu'on éprouve d'utiliser ce produit. On accepte de payer pour pouvoir utiliser le produit. On accepte de payer les coûts de production uniquement parce que le produit a de l'utilité. Si cette utilité est suffisamment grande pour que le consommateur accepte d'y consacrer le prix que le produit coûte, alors quelqu'un fabriquera le produit ou l'achètera à ceux qui l'ont fabriqué. Si cette utilité ne semble pas suffisante pour valoir la dépense, le produit ne sera pas fabriqué, ou il ne sera pas acheté à ceux qui ont fait l'erreur de le fabriquer.*

2) *Si j'ai besoin d'une pièce de tissu d'une certaine qualité, que ce besoin me pousse à y consacrer 20 shillings et que les coûts de production de ce produit, ou ce que vous appelez difficulty of attainment, ne permettent pas de produire à moins de 25 shillings, je n'en voudrai pas ; je me servirai d'un autre tissu. La difficulté de production du premier tissu ne*

*contribue pas à élever son prix ; ce n'est donc pas un élément nécessaire de sa valeur. Lorsque vous me reprochez à une vingtaine de reprises de ne pas avoir écrit que la difficulty of attainment était un élément nécessaire de la valeur, vous me reprochez en fait de ne pas avoir défendu une théorie qui est fondamentalement fausse.*

- *Ce qui me semble incontestable est tout simplement que l'utilité des biens est la cause des prix que nous leur attribuons, mais que ces prix ne devraient pas descendre en dessous des coûts de production. Lorsque nous mettons un vase sous un robinet pour le remplir, ce n'est pas le bord du vase qui détermine le volume d'eau contenu dans le récipient, mais c'est le bord du vase qui empêche le liquide de descendre en dessous du niveau maximal. »*

[On constate dans ce texte que Jean-Baptiste Say n'arrive pas à s'affranchir de l'idée selon laquelle le prix (la « valeur d'échange ») gravite autour du « coût de production. Voir le chapitre *William Stanley Jevons et l'économie mathématique* pour comprendre la rupture que représente le marginalisme par rapport à l'analyse de Say].

Reprenant les attaques d'Adam Smith contre les distorsions de concurrence et les profits de monopole, Say montre comment le consommateur est pénalisé lorsque les mesures gouvernementales permettent à certains producteurs de s'affranchir de la concurrence :

*« Si pour une cause quelconque, l'acheteur est obligé de le payer au-delà de ce que vaut pour lui cette utilité, il paie une valeur qui n'existe pas, et qui, par conséquent, ne lui est pas livrée. C'est ce qui arrive quand l'autorité accorde à une certaine classe de négociants le privilège exclusif de faire un certain commerce (...) Le prix des marchandises en est plus élevé, sans que leur utilité, la valeur intrinsèque soit plus grande. » [Traité, p. 58].*

### **La « loi des débouchés »**

[Deux ouvrages de référence sur la « loi des débouchés » sont : Sowell, Thomas, *Say's Law : An Historical Analysis*. Princeton University Press, 1972 et Kates, Steven, *Say's Law and the Keynesian revolution: how macroeconomic theory lost its way*. Edward Elgard, 1998].

Le chapitre XV du Traité porte le titre « Des débouchés » et il est particulièrement important pour la compréhension des questions macroéconomiques et monétaires qui passionnent, dès cette époque, les économistes.

Dès l'introduction du chapitre, Jean-Baptiste Say s'élève contre l'idée communément répandue, à son époque et à la nôtre, selon laquelle c'est la demande qui détermine l'activité économique globale :

*« Les entrepreneurs des diverses branches d'industrie ont coutume de dire que la difficulté n'est pas de produire, mais de vendre ; qu'on produirait toujours assez de marchandises, si l'on pouvait facilement en trouver le débit. Lorsque le placement de leurs produits est lent, pénible, peu avantageux, ils disent que l'argent est rare ; l'objet de leurs désirs est une consommation active qui multiplie les ventes et soutienne les prix. » [Traité, p. 110].*

La première formulation du « paradoxe » de Say consiste à rappeler que les productions humaines s'échangent toujours contre d'autres productions humaines :

*« L'homme dont l'industrie s'applique à donner de la valeur aux choses en leur créant un usage quelconque, ne peut espérer que cette valeur sera appréciée et payée, que là où d'autres hommes auront les moyens d'en faire l'acquisition. Ces moyens, en quoi consistent-ils ? En d'autres valeurs, d'autres produits, fruits de leur industrie, de leurs capitaux, de leurs terres : d'où il résulte, quoiqu'au premier aperçu cela semble un paradoxe, que c'est la production qui ouvre des débouchés aux produits. » [Traité, p. 137].*

La circulation monétaire ne sert que de facilitateur aux échanges de produits entre les agents économiques :

*« Que si un marchand d'étoffes s'avisait de dire : ce ne sont pas d'autres produits que je demande en échange des miens, c'est de l'argent, on lui prouverait aisément que son acheteur n'est mis en état de le payer en argent que par des marchandises qu'il vend de son*

*côté. Tel fermier, peut-on lui répondre, achètera vos étoffes si ses récoltes sont bonnes ; il achètera d'autant plus qu'il aura produit davantage. Il ne pourra rien acheter s'il ne produit rien. Vous-même, vous n'êtes à même de lui acheter son froment et ses laines, qu'autant que vous produisez des étoffes. Vous prétendez que c'est de l'argent qu'il vous faut : je vous dis, moi, que ce sont d'autres produits. En effet, pourquoi désirez-vous cet argent, n'est-ce pas dans le but d'acheter des matières premières pour votre industrie, ou des comestibles pour votre bouche ? Vous voyez bien que ce sont des produits qu'il vous faut, et non de l'argent. » [Traité, p. 138].*

Say reconnaît toutefois sans difficulté, comme tous les économistes depuis David Hume, que la circulation monétaire peut avoir un impact immédiat sur l'activité économique :

*« En dépit des principes qui nous enseignent que la monnaie ne joue que le rôle d'un simple intermédiaire, et que les produits ne s'achètent au fond qu'avec des produits, une monnaie plus abondante favorise toutes les ventes et la reproduction de nouvelles valeurs. » [Traité, p. 465].*

Jean-Baptiste Say est ainsi le premier économiste à jeter les bases de « **l'économie de l'offre** » (Supply-side Economics) :

*« De toute manière, l'achat d'un produit ne peut être fait qu'avec la valeur d'un autre. La première conséquence qu'on peut tirer de cette importante vérité, c'est que, dans tout état, plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées, et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes. Dans les lieux qui produisent beaucoup, se crée la substance avec laquelle seule on achète : je veux dire la valeur. L'argent ne remplit qu'un office passager dans ce double échange ; et, les échanges terminés, il se trouve toujours qu'on a payé des produits avec des produits. Il est bon de remarquer qu'un produit terminé offre, dès cet instant, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur. » [Traité, p. 141].*

Say montre bien comment se diffuse à l'ensemble de l'économie les bons résultats d'un secteur :

*« Lorsque le dernier producteur a terminé un produit, son plus grand désir est de le vendre, pour que la valeur de ce produit ne chôme pas entre ses mains. Mais il n'est pas moins empressé de se défaire de l'argent que lui procure sa vente, pour que la valeur de l'argent ne chôme pas non plus. Or, on ne peut se défaire de son argent qu'en demandant à acheter un produit quelconque. On voit donc que le fait seul de la formation d'un produit ouvre, dès l'instant même, un débouché à d'autres produits. C'est pour cela qu'une bonne récolte n'est pas seulement favorable aux cultivateurs, et qu'elle l'est en même temps aux marchands de tous les autres produits. » [Traité, pp. 141-142].*

---

#### **Encadré : L' « économie de l'offre (Supply-side economics)**

« L'économie de l'offre » affirme que la manière la plus effective d'obtention d'une croissance économique élevée sur le moyen et le long terme est d'aider les entreprises à produire davantage de biens et services, de les inciter à entrer sur de nouveaux marchés, et de supprimer le plus possible les freins fiscaux et réglementaires qui entravent leurs développements. L'expression « *supply-side economics* » est utilisée pour la première fois par le journaliste économique Jude Wanniski dans son célèbre ouvrage *The Way the World Works*, Regnery Publishing, 1978. Dans la préface, Wanniski indique que les deux économistes contemporains qui l'ont influencé sont Arthur Laffer et Robert Mundell. Il ajoute que « *Laffer et Mundell ne prétendent pas être originaux. Leurs idées modernes reflètent largement les théories des économistes français classiques du 19<sup>ème</sup> siècle, Jean-Baptiste Say et Léon Walras* ». **Robert Mundell** est un économiste canadien né en 1932. Il a obtenu le *Sveriges Riksbank Prize in Economic Sciences in Memory of Alfred Nobel* en 1999 « pour son

analyse des politiques monétaire et budgétaire selon les différents régimes de change et pour son analyse des zones monétaires optimales”.

---

### **La « loi des débouchés » devient « law of markets »**

Dès avant sa traduction, l'ouvrage de Say est bien connu des auteurs anglais progressistes. Lorsque William Spence affirme, dans la terrible période des guerres napoléoniennes qui paralysent les échanges internationaux, que la perte du commerce avec la France ne pose guère de problèmes puisque l'agriculture est la source essentielle de la valeur ajoutée de l'économie anglaise, James Mill, qui est l'auteur en 1805 du compte-rendu de lecture du *Traité* de Say dans le *Literary Journal*, répond à ce discours favorable aux intérêts des propriétaires fonciers en publiant le pamphlet *Commerce Defended* (La défense du commerce) :

*«La production de marchandises crée - c'est la seule et universelle cause qui puisse le créer – un marché pour les marchandises produites. Lorsque les biens arrivent sur le marché, il faut quelqu'un qui les achète. Mais pour acheter, on doit avoir de quoi payer. Ce sont donc les moyens de paiement qui existent dans l'ensemble de la nation qui constituent tout le marché de la nation. Mais en quoi consistent les moyens de paiement de toute la nation ? N'est-ce pas dans le produit annuel, dans le revenu annuel de la masse de ses habitants ? Mais si le pouvoir d'achat d'une nation est exactement mesuré par son produit annuel, ce qui est sans nul doute le cas, plus on augmente le produit annuel, plus ipso facto on augmente le marché national, le pouvoir d'achat et la demande effective de la nation (...) La demande d'une nation est toujours égale au produit d'une nation. »* [James Mill, *Commerce Defended*, in D. Winch (ed.), *James Mill, Selected Economic Writings*, Oliver & Boyd, 1966, pp. 135-136].

Connue en Angleterre sous le nom de « *law of markets* », la généralisation de l'intuition de Say par James Mill affirme donc que la production de biens crée simultanément un pouvoir d'achat global d'une valeur suffisamment importante pour que l'ensemble de la production puisse être écoulee sur les marchés, ce qui rend impossible toute insuffisance globale du pouvoir d'achat.

Dans la *Théorie générale*, John Maynard Keynes prétend que Say – et tous ceux que Keynes appelle « les classiques » - ont affirmé que le plein-emploi était automatiquement réalisé :

*« Ainsi la loi de Say qui veut que, pour tout volume de la production considérée dans son ensemble, le prix de la demande globale soit égal au prix de l'offre globale, équivaut à la proposition d'après laquelle il n'existe pas d'obstacle à l'instauration du plein-emploi. Cependant si telle n'est pas la loi véritable qui lie la fonction de la demande globale et la fonction de l'offre globale, il reste à écrire un chapitre de la théorie économique dont l'importance est décisive et en l'absence duquel toute discussion au sujet du volume de l'emploi global est vaine. »* (J.M. Keynes, *Théorie générale*, trad. Française, Editions Payot, p. 51). [Remarque : Les économistes classiques ne parlent pas de “la loi de Say”, mais ils utilisent l'expression “*law of markets*”. L'expression « loi de Say » n'apparaît qu'en 1921 dans le manuel *Principles of Economics* de l'économiste socialiste Fred M. Taylor. Fred Taylor est par ailleurs l'auteur de l'article « The Guidance of Production in a Socialist State », *American Economic Review*, Vol. 19, No. 1 (Mar., 1929), pp. 1-8. Voir le chapitre *Le socialisme et le calcul économique*].

En fait, les économistes classiques, et Say en premier, sont particulièrement concernés par les causes de « la stagnation du commerce ». Dans la première lettre que Say envoie à Malthus à l'occasion de la publication par cet auteur des *Principles of Political Economy, considered with respect to the practical Applications*, il écrit :

« Ce qui, en premier lieu, retient mon attention, comme celle de tout le monde, est de savoir à quoi est dû l'encombrement général (*general glut*) de tous les marchés mondiaux, sur lesquels les marchandises arrivent sans cesse pour être vendues à perte ? D'où vient le fait que dans tous les pays, où on fait des efforts pour développer l'activité industrielle, il y a des difficultés à trouver un emploi ? Et si la cause de cette maladie chronique est découverte, quels sont les moyens de la guérir ? Ce sont des questions dont dépendent le bonheur et la stabilité des pays. C'est pourquoi je suis convaincu qu'une discussion qui vise à élucider ces questions doit retenir votre attention, et celle du public éclairé. » [J.B. Say, *Letters to Mr. Malthus on Several Subjects of Political Economy and on the Cause of the Stagnation of Commerce*, London, Sherwood, Neely, and Jones, 1821, p. 2. On peut revenir aux chapitres consacrés à Ricardo et à Malthus pour y trouver les points de vue de ces auteurs sur les « *general gluts* ».

Rares sont les manuels contemporains d'économie qui traitent sérieusement de la « loi des débouchés » et ne se contentent pas d'affirmer succinctement qu'elle a été définitivement réfutée par l'argumentation keynésienne. Paul Samuelson utilise ainsi l'expression « blessée mortellement » pour parler de la « loi de Say ». [P. Samuelson & R. Nordhaus, *Economics*, 14th edition, p. 379]. Le manuel de C.R. McConnell & S.L. Brue, *Economics: Principles, Problems, and Policies*, 16<sup>th</sup> edition, McGraw Hill, 2005, constitue une exception notable à la règle.

Dans son *Histoire de l'analyse économique*, Schumpeter n'hésite cependant pas à donner globalement raison à Say, contre Malthus et Keynes :

« Il aurait été plus naturel (pour Keynes) de ne pas objecter à cette proposition [la « loi des débouchés »], de la même façon que nous ne remettons pas en cause la loi de la gravitation sous prétexte que la Terre ne tombe pas sur le soleil, mais de dire simplement que l'opération de la loi de Say, même si elle établit correctement une tendance, est freinée par certains facteurs. » [Schumpeter, *History of Economic Analysis*, op. cit., p. 201]

## **La critique de l'interventionnisme, du « nationalisme économique » et des dépenses publiques improductives**

Say, en bon élève d'Adam Smith, préfigure ainsi la théorie des choix publics (*Public choice*) qui se développe à partir des années 1960 en réaction aux dérives du « *big government* ».

---

### **Encadré : Jean-Baptiste Say et la « théorie des choix publics »**

La « théorie des choix publics » cherche à étudier les actions des gouvernements vues dans la perspective des bureaucrates et des hommes politiques qui les composent, en faisant l'hypothèse qu'ils agissent de façon intéressée de façon à maximiser leurs avantages économiques. L'ouvrage de référence est : Buchanan, James M., and Gordon Tullock. *The Calculus of Consent: Logical Foundations of a Constitutional Democracy*. Ann Arbor: University of Michigan Press, 1962. Trois économistes du « *Public choice* » ont obtenu le *Sveriges Riksbank Prize in Economic Sciences in Memory of Alfred Nobel*, James Buchanan en 1986, George Stigler en 1982, et Gary Becker en 1992. Voir le paragraphe consacré aux choix publics dans le chapitre *Knut Wicksell et la naissance de la macro-économie*.

---

Say pourfend allègrement les prétentions des fonctionnaires gouvernementaux à orienter l'activité productrice des agents économiques :

« L'objet des gouvernements, en cherchant à influencer sur la production, est, ou de déterminer la production de certains produits qu'ils jugent plus dignes d'être favorisés que d'autres, ou bien de prescrire des manières de produire qu'ils jugent préférables à d'autres manières ». [Traité, p. 152].

Il n'hésite pas à ridiculiser les slogans du type « Achetons français pour défendre nos emplois », et il explique patiemment qu'il convient au contraire de rendre plus compétitives nos entreprises :

« Dira-t-on qu'il est bon que la nation supporte l'inconvénient de payer plus cher la plupart des denrées, pour jouir de l'avantage de les produire ; que du moins alors nos ouvriers, nos capitaux sont employés à ces productions, et que nos concitoyens en retirent les profits ? Je répondrai qu'il ne faut pas perdre de vue qu'en résultat nous achetons toujours des produits avec des produits. Ce qui nous convient le plus, c'est d'employer nos producteurs, non aux productions où l'étranger réussit mieux que nous, mais à celles où nous réussissons mieux que lui, et avec celles-ci d'acheter les autres. »

Il rappelle que ce ne sont pas les consommateurs qui demandent la fermeture des marchés, mais que ce sont des producteurs qui utilisent à leur profit l'action gouvernementale pour défendre leurs intérêts particuliers:

« Qui est-ce qui sollicite des prohibitions ou de forts droits d'entrée ? Ce sont les producteurs de la denrée dont il s'agit de prohiber la concurrence, et non pas ses consommateurs. » [Traité, p. 175].

Incorrigible optimiste, Say pense que ces comportements devraient disparaître rapidement :

« Quelques vieux préjugés, comme celui de la balance du commerce, qui ne sont fondés que sur des notions démontrées fausses depuis qu'on a mieux connu la nature des choses, sont encore reproduits de temps en temps; mais ils tiennent évidemment soit à des intérêts particuliers opposés à l'intérêt général, soit à l'ignorance où leurs auteurs sont encore des derniers progrès de l'économie politique. » [Traité, p. 179].

Say n'a pas de mots trop durs pour fustiger l'impact négatif du principe « tax and spend » défendu par Malthus, le précurseur de Keynes :

« Les dépenses improductives du gouvernement, bien loin d'être favorables à la production, lui sont prodigieusement préjudiciables. Les impôts sont une addition aux frais de production ; en élevant le prix des produits, ils réduisent la consommation, et par conséquent la demande des consommateurs. (...) Malthus pense que les producteurs ont un tel penchant pour épargner et pour accroître leurs capitaux, qu'ils produiraient trop si on les laissait faire et ne trouveraient pas assez de débouchés pour leurs produits. Malthus ne voit d'encouragement pour les producteurs que dans les consommations improductives, et par conséquent dans les consommations de la nature de celles qui suivent la levée de l'impôt. Il méconnaît une vérité établie dans cet ouvrage, d'où il résulte que les épargnes ajoutées aux capitaux productifs, sont consommées aussi bien que les produits qui servent à nos jouissances, et procurent, à somme égale, un encouragement tout pareil aux producteurs ». [Traité, pp. 504-505].

## **Que faut-il retenir de l'influence de Jean-Baptiste Say ?**

Jean-Baptiste Say est essentiellement cité aujourd'hui comme l'économiste qui a popularisé les écrits d'Adam Smith, a énoncé « la loi des débouchés » et a été le premier à utiliser le terme d'entrepreneur. Les lecteurs contemporains du *Traité d'économie politique* peuvent se rendre facilement compte que Say est beaucoup plus que cela. De plus la lecture de cet ouvrage économique, écrit il y a plus de deux cent ans, se révèle particulièrement attrayante, ce qui n'est pas le cas de tous les livres d'économie, y compris celui-ci !

Say est sans nul doute une des lumières de « l'économie classique » qui réussit à raviver, sur le continent européen, l'étude de l'économie politique dans une période difficile d'opposition gouvernementale aux idées libérales. Say est animé par l'idée que la société peut s'améliorer si les principes de l'économie politique sont largement diffusés et compris par les citoyens. [On peut également citer l'économiste Karl Heinrich Rau (1792-1870) qui fait partie des auteurs allemands qui diffusent les idées d'Adam Smith en se servant de la traduction du *Traité* de Jean-Baptiste Say].

Say est le premier auteur à montrer de façon décisive le rôle vital joué par l'entrepreneur dans l'activité économique. Il est également le premier à parler de la contribution des biens « non matériels » - les services, le capital humain et les institutions – à la création de richesse.

La présentation et l'application qu'il fait du schéma de l'offre et de la demande – non représenté graphiquement dans son *Traité* - de l'offre et de la demande, l'accent qu'il accorde à l'utilité dans la théorie de la valeur, sont remarquablement développées pour son époque.

Il faut toutefois attendre Antoine-Augustin Cournot (1838), Karl Rau (1841), Jules Dupuit (1844), Hans von Mangoldt (1863) et Fleeming Jenkin (1870) pour trouver les premières représentations des « ciseaux de Marshall ». [Voir le graphique de Cournot dans le chapitre *Léon Walras et l'équilibre général*. L'article de référence sur les origines de la représentation graphique de l'offre et de la demande est : Thomas Humphrey, « Marshallian Cross Diagrams and Their Uses before Alfred Marshall : The Origins of Supply and Demand Geometry », *Federal Reserve Bank of Richmond Economic Review*, March/April 1992, pp. 3-23].

La définition que Say donne de l'utilité comme « la faculté qu'ont les choses de pouvoir servir à l'homme, de quelque manière que ce soit » est particulièrement féconde et elle porte un coup fatal à la théorie de la valeur-travail. Stanley Jevons cite d'ailleurs la définition « correcte et brève » de Jean-Baptiste Say au tout début du chapitre III consacré à la théorie de l'utilité dans son ouvrage *The Theory of Political Economy*. [Voir le chapitre *William Stanley Jevons et l'économie mathématique*].

La « loi des débouchés » telle que Say la développe ne se résume pas en l'affirmation que l'offre crée sa propre demande comme l'a proclamé Keynes pour les besoins de sa démonstration. La « loi des débouchés » affirme successivement :

- 1) qu'un pays ne peut jamais avoir trop de capital (la « sur-accumulation » générale est impossible),
- 2) que l'investissement est la base de la croissance économique,
- 3) que la consommation n'est pas un stimulant à la création de richesses, mais qu'elle lui est au contraire opposée : « L'encouragement à la simple consommation ne profite pas au commerce ; parce que la difficulté réside dans l'offre de moyens et non dans la stimulation du désir de consommation. Ainsi c'est le but de tout bon gouvernement que de stimuler la production, et de tout mauvais gouvernement que de stimuler la consommation ».
- 4) que l'insuffisance de la demande (la « sous-consommation » ou la « sur-production ») n'est jamais la cause des perturbations économiques qui sont en réalité causées par des erreurs d'adaptation de la production à la demande. Dans la préface à l'édition française de la *Théorie générale*, Keynes s'insurge contre cette analyse de l'instabilité capitaliste : « Jusqu'à une date récente les doctrines associées au nom de J.B. Say ont dominé partout la science économique beaucoup plus qu'on l'a cru. Il est vrai que la plupart des économistes ont abandonné depuis longtemps sa « loi des débouchés », mais ils n'ont pas rejeté ses hypothèses fondamentales et particulièrement le sophisme d'après lequel la demande serait créée par l'offre (...). Or il est évident qu'une théorie fondée sur une telle base ne saurait convenir à l'étude des problèmes se rapportant au chômage et au cycle économique. » [Cf. Steven Kates, *Say's Law and the Keynesian Revolution*, Northampton, Mass.: Edward Elgar, 1998].

---

### **Encadré : Le succès du Traité aux Etats-Unis**

Il n'est pas surprenant que ce livre à la fois lucide et optimiste soit l'ouvrage d'économie politique le plus diffusé aux Etats-Unis jusqu'aux années 1880, avant que l'influence de l'école historique allemande ne devienne prépondérante dans les universités américaines. *Treatise in Political Economy* est publié pour la première fois aux Etats-Unis en 1821, et il est

réédité vingt-huit fois au cours des soixante années suivantes. Le livre de Say est très populaire car il est considéré comme plus structuré, plus ramassé et plus lucide que l'ouvrage économique d'Adam Smith. Le *Treatise* de Say est longtemps utilisé comme manuel à Harvard où Joseph Schumpeter, parlant des « vérités importantes et profondes [qu'] avait vues Say », est amené à reconnaître que « *l'argument de Say se déroule avec une telle limpidité que le lecteur ne soupçonne pas qu'il puisse y avoir des choses plus profondes sous cette surface lisse* » [History of Economic Analysis, op. cit., p. 412].

---

### **Jean-Baptiste Say, un économiste réaliste, optimiste, libéral et révolutionnaire**

Réaliste, Jean-Baptiste Say sait que « pour qu'une nation jouisse des avantages d'un bon système économique, il ne suffit pas que ses chefs soient capables d'adopter les meilleurs plans, il faut de plus que la nation soit en état de les recevoir (...) Le bien public exige que les particuliers connaissent les principes de l'économie politique aussi bien que les chefs d'état » [Traité, p. 48].

Eternel optimiste, il pense que la connaissance des principes économiques doit progressivement permettre d'améliorer le fonctionnement du système économique, tout en évitant le recours à des réformes radicales :

« *Les meilleurs principes ne sont pas toujours applicables. L'essentiel est qu'on les connaisse. (..) Le plus petit pas qu'on fait vers eux est déjà un bien et porte d'heureux fruits. On doit se décourager d'autant moins, qu'en économie politique, comme en tout, ce sont les connaissances élémentaires qui servent le plus dans la pratique. C'est la théorie de la chaleur, celle du levier, celle du plan incliné, qui ont mis la nature entière à la disposition de l'homme. C'est celle des échanges et des débouchés qui changera la politique du monde.* » [Traité, p. 51].

Dans son *Dictionnaire philosophique* "portatif" publié en 1764, sans nom d'auteur, Voltaire avait écrit à la rubrique 'Patrie' : « *Un pays ne peut gagner sans qu'un autre perde* ».

Say prend le contre-pied de cette maxime belliciste :

« *La théorie des débouchés, en montrant que les intérêts des hommes et des nations ne sont point en opposition les uns avec les autres, répandra nécessairement des semences de concorde et de paix.* »

Jean-Baptiste Say, économiste libéral et révolutionnaire, conclut en pariant sur l'entrée de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce et il ne s'est pas trompé !

« *Les vraies colonies d'un peuple commerçant, ce sont les peuples indépendants de toutes les parties du monde. Tout peuple commerçant doit désirer qu'ils soient tous indépendants pour devenir plus industriels et plus riches, car plus ils seront nombreux et productifs, plus ils présenteront d'occasions et de facilités pour les échanges. Les peuples deviennent alors pour nous des amis utiles et qui ne nous obligent pas de leur accorder des monopoles onéreux, ni d'entretenir à grands frais des administrations, une marine et des établissements militaires aux bornes du monde. Un temps viendra où on sera honteux de tant de sottise et où les colonies n'auront plus d'autres défenseurs que ceux à qui elles offrent des places lucratives à donner et à recevoir, le tout aux dépens du peuple.* » [J.B. Say, Cours complet d'économie politique, 1830, p. 133].

---

## **Jean-Baptiste Say et les points qui recueillent l'assentiment général des économistes.**

### **3. L'échange est un jeu où tout le monde gagne**



#### **4. Les prix sont déterminés par la loi de l'offre et de la demande**